



Quitter un cdd pour un autre cdd

Par **jumper**, le **12/05/2009** à **17:10**

Bonjour,

Je voudrais savoir si je pouvais quitter un CDD par la démission (car suite à des recherches je ne vois pas d'autre cause) car c'est mon premier travail, les tâches qu'on me confie ne sont pas gérables car j'ai un BTS compta et en ce moment je gère une association de A à Z et il y a pleins de choses que je ne connais pas et ce travail ne correspond pas à mes compétences. On me propose en CDD en comptabilité avec débouché sur un CDI dès que le poste sera vacant.

Alors puis-je démissionner de mon CDD actuel pour m'orienter vers un autre CDD qui correspond à mes compétences?

Si oui, quelles démarches dois-je entreprendre?

Quels sont les points négatifs?

Y a-t-il des risques (préjudices, dommages et intérêts...)?

Merci beaucoup

Cordialement

Par **Visiteur**, le **12/05/2009** à **17:17**

bonsoir,

[citation]Alors puis-je démissionner de mon CDD actuel pour m'orienter vers un autre CDD qui correspond à mes compétences?[/citation]

non, sauf si embauche en CDI

autres cas de rupture du contrat :

- rupture d'un commun accord
- licenciement faute grave
- cas de force majeure

Par **jumper**, le **12/05/2009** à **17:34**

Merci Carry